L’opinion publique se retourne contre l’exploitation minière en eaux profondes

Partage international n° 413 – Février 2023

par Elisa Graf

Les océans du monde sont aujourd’hui confrontés à une menace sans précédent, en raison de la surpêche, de la pollution et des pressions exercées par le changement climatique. Les experts affirment que la vie y est grandement menacée. Pour l’industrie minière, les fonds marins représentent la dernière frontière et, ces dernières années, elle a exercé de fortes pressions pour être autorisée à exploiter ces environnements riches en minéraux.

Toutefois, l’opposition de la société civile et des gouvernements est de plus en plus forte. Lors de la conférence des Nations unies sur le changement climatique en Egypte en novembre dernier, le président français E. Macron a appelé à une interdiction totale de l’exploitation minière en eaux profondes. La technologie actuelle de l’exploitation minière en eaux profondes utilise des navires dragueurs qui aspirent le sable des fonds marins et le filtre pour en extraire les minéraux ou métaux précieux. Bien que cette méthode soit similaire à celle utilisée pour extraire du sable afin de fabriquer du béton ou de réapprovisionner les plages publiques, dans le cas de l’exploitation minière en eaux profondes, le sable résiduel est rejeté dans l’eau, provoquant un « panache de sédiments » qui étouffe la vie marine. Outre la destruction de la faune et de la flore marines, d’autres impacts potentiels suscitent de vives inquiétudes, comme les effets du bruit des machines sur les habitats marins et les innombrables conséquences potentielles à long terme sur les chaînes alimentaires marines complexes.

Les experts s’accordent à dire qu’il n’y a pas assez de recherches sur les habitats des fonds marins pour quantifier le véritable coût environnemental de l’extraction des ressources de ces écosystèmes fragiles, et que ces études prendraient probablement des décennies. Dans *Muddying the Waters* (Rendre l’eau boueuse), les auteurs Margarida Mendes et João Martins expliquent : *« Le manque de connaissances sur les systèmes océaniques, leur complexité et leur richesse écosystémique est flagrant. Et, comme le montre d’autres exemples d’extraction de ressources telles que le fracking, une fois qu’une technologie devient commercialement viable et qu’elle a le soutien des lobbies industriels et des gouvernements nationaux, il n’y a pas de retour en arrière possible. »*

L’Autorité internationale des fonds marins (ISA) est un organisme autonome représentant 167 pays et l’UE. Elle est chargée de mettre en œuvre la convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 (Unclos), qui reflète l’idée d’un *« patrimoine commun de l’humanité »*, c’est-à-dire que l’abondance naturelle des fonds marins appartient à l’ensemble de l’humanité. Sa charte prévoit le contrôle de toutes les activités liées aux ressources minérales dans l’océan. A ce jour, aucune opération minière n’a été lancée dans le monde, mais cela changera si et quand la première licence sera autorisée – et cela pourrait arriver dès 2024, car l’ISA est en train de rédiger un code minier mondial.

A ce jour, l’ISA a approuvé 30 contrats d’exploration, impliquant 22 pays et couvrant plus de 1,3 million de kilomètres carrés de fonds marins. Ces explorations sont entreprises pour recueillir des informations sur l’emplacement et la qualité des minéraux des fonds marins, ainsi que pour collecter des données environnementales. Mais les pays qui possèdent d’importants gisements de minéraux dans les fonds marins sur leur territoire font pression aux côtés des compagnies minières pour autoriser l’exploitation des fonds marins.

Au cours de l’été 2021, la minuscule nation insulaire de Nauru, qui a des liens avec The Metals Company (TMC), basée au Canada, a déposé une demande d’exploitation minière des fonds marins auprès de l’ISA. Cette démarche a déclenché une clause de délai de deux ans dans la charte de l’ISA établissant *« que les 36 parties du Conseil doivent rédiger les règles, règlements et procédures d’exploitation dans les deux ans suivant la soumission d’une demande d’approbation ».* Même en l’absence de code minier, le Conseil *« doit néanmoins examiner et approuver provisoirement la demande ».*

Selon passblue.com, si le règlement de l’ISA doit être approuvé par consensus des 36 membres du Conseil, ou au moins par une majorité des deux tiers des

25 Etats membres, ce seuil est loin d'être atteint, à la lumière des déclarations nationales lues lors du 40e anniversaire de l'adoption de la Convention, au siège des Nations unies à New York les 8 et 9 décembre 2022. Plusieurs membres du Conseil de l'ISA ont demandé une pause ou un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins, notamment l'Allemagne, l'Espagne, le Chili, la Nouvelle-Zélande, le Costa Rica, le Panama, le Chili, Palau, Fidji, Samoa et la Micronésie. En mars, l'ISA devrait rencontrer les nations membres et l'exploration en eaux profondes et ses réglementations seront discutées.

Greenpeace rapporte que *« le soutien public à un moratoire de la part des grandes entreprises technologiques et de véhicules électriques Rivian, Renault, BMW, Volkswagen, Volvo Group, Scaria, Google et Samsung SDI soulève la question de l'existence même d'un marché pour ces minéraux »*. Ils notent également que *« TMC perd certains de ses investisseurs. Le plus grand gestionnaire d'actifs privés de Norvège, Storebrand, s'est désengagé de l'entreprise et l'exclura de ses investissements à l'avenir. Storebrand est la 9e banque à exclure les investissements dans l'exploitation minière en eaux profondes. L'initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement a exhorté les investisseurs à éviter cette industrie. »*

James Hita, militant de *Greenpeace Aotearoa,* qui était au Mexique pour le retour du *Hidden Gem* – le navire d'exploitation minière en eaux profondes commandité par TMC – pour un essai d'exploitation minière dans l'océan Pacifique, déclare que la chute du cours de l'action et l'avis de radiation de la cote sont un autre signal clair pour les investisseurs de *The Metals Company* que l'opinion publique se retourne contre l'exploitation minière en eaux profondes. J. Hita a commenté : *« Nous voyons s'ouvrir un avenir où l'océan qui nous relie et nous nourrit tous reste florissant. Un avenir où le mode de vie des gens est protégé et où leur lien spirituel avec l'océan est respecté. L'exploitation minière en eaux profondes n'a pas sa place dans cet avenir. »*

Auteur : Elisa Graf, collaboratrice de Share International. Elle vit à Steyerberg (Allemagne).
Sources : passblue.com ; greenpeace.org
Thématiques : environnement
Rubrique : De nos correspondants